

Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme VANDENBAVIERE ANNE 132 AVENUE DE BLOIS BP 112 36000 CHATEAUROUX

FRANCE

<u>N° d'adhérent</u> : 29000011959292

Pour le compte de : ASS IRIS INSA

88 BOULEVARD LAHITOLLE

18000 BOURGES

<u>N° SIREN</u> : 802 555 938 <u>Période déclarée</u> : Année 2022 <u>Date limite de dépôt</u> : 15/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (applicable à compter du 31/12/2022)

N° 2572



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

(Applicable à compter du 31/12/2022)

136)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées Relevé de solde

I - IS BRUT

		Base		Taux	Montant à payer
139	Impôt sur les sociétés <i>(taux normal à 25%)</i>	0	140	25%	(
103	Impôt sur les sociétés <i>(taux réduit)</i>	0	104	15%	(
15	Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)				(
	NCES				
	NCES CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES				
		tituables, dans la lim	ite de l'ii	mpôt dû	С
II-A - 108	CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES				0 PORTABLES DES
II-A - 108 II-B - EXER	CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES IS dû après imputation des créances non reportables et non rest CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TO				